



**Communiqué
Pour diffusion immédiate**

Négociation nationale 2015 **Suspension des négociations en éducation**

Montréal, le mardi 3 novembre 2015 – Devant le mandat inchangé du gouvernement qui consiste à proposer aux enseignantes et enseignants une nouvelle convention collective à coût nul, la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) suspend dès aujourd'hui les négociations avec le Comité patronal de négociation des commissions scolaires francophones (CPNCF), et ce, jusqu'à ce qu'elle consulte les représentantes et représentants de ses huit syndicats affiliés, convoqués lundi prochain, le 9 novembre 2015, en Conseil fédératif de négociation.

« Après 64 rencontres de négociation à la table sectorielle, la partie patronale n'est toujours pas parvenue à déposer des scénarios de règlements qui améliorent les conditions de travail du personnel enseignant ainsi que les conditions d'apprentissage des élèves. De plus, ce qui est proposé jusqu'ici par la partie patronale les détériore. Depuis qu'il a déposé ses propositions le 16 décembre dernier, le gouvernement ne s'inscrit toujours pas dans une logique de négociation qui permettrait de régler les problèmes criants dans les écoles publiques. Devant une telle attitude, la FAE n'a d'autre choix que de suspendre les travaux à la table de négociation sectorielle et d'exiger du gouvernement qu'il adopte une autre avenue afin d'en arriver à un règlement satisfaisant de part et d'autre », déclare le président de la FAE, Sylvain Mallette.

La FAE dénonce l'attitude du gouvernement qui souhaite régler à coût nul, un scénario complètement irréaliste aux yeux du personnel enseignant. Au cours des 10 dernières années, les gouvernements québécois successifs ont amputé le budget de l'éducation de 1 milliard de dollars, privant les élèves, surtout ceux aux prises avec des difficultés d'adaptation et d'apprentissage, des services auxquels ils ont droit pour favoriser leur réussite scolaire.

« Depuis le début des pourparlers en éducation, la partie patronale argue constamment que d'accorder de meilleures conditions de travail aux enseignantes et enseignants coûte de l'argent. Elle invoque cet argument pour rejeter plusieurs de nos revendications pourtant légitimes », souligne Martin Lauzon, vice-président aux relations du travail à la FAE et responsable de la négociation. « Le gouvernement s'inscrit dans une logique de négociation à coût nul et de réallocation des ressources. On veut déshabiller certains profs pour en habiller d'autres et appliquer la même logique aux élèves. Les écoles publiques du Québec ont besoin d'un réinvestissement massif. La situation est de plus de plus criante, mais aussi de plus en plus décriée par des milliers de citoyennes et citoyens qui manifestent dans les rues et devant les écoles publiques pour se faire entendre. Les seules personnes qui font encore la sourde oreille sont les membres du gouvernement Couillard qui devraient être les premiers sur la ligne de front pour défendre l'éducation », ajoute-t-il.

« Récemment, le président du Conseil du trésor, Martin Coiteux, a déclaré que les négociations du secteur public se régleraient avant Noël. Ainsi, le gouvernement exige des enseignantes et enseignants qu'ils négocient leur prochain contrat de travail en cinq ou six semaines, alors qu'outre quelques retraits, nous ne sommes parvenus à aucune entente officielle entre les 58 propositions patronales et nos 55 demandes, rappelle M. Lauzon. Pourtant, lors de la dernière négociation en 2010, la FAE était parvenue à une entente en 54 rencontres. Ce qui diffère fondamentalement dans la négociation actuelle, c'est le positionnement idéologique et inflexible de la partie patronale. Le premier ministre du Québec est obsédé par sa politique d'austérité et compte l'imposer coûte que coûte à la classe moyenne, et ce, en sacrifiant au passage une génération entière d'élèves. Cette situation est inacceptable pour la société québécoise, les parents, les élèves ainsi que pour les enseignantes et enseignants que nous représentons », conclut-il.

La FAE regroupe huit syndicats qui représentent plus de 34 000 enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'enseignement en milieu carcéral, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes, ainsi que les 600 membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE).

- 30 -

Source : Fédération autonome de l'enseignement

Renseignements : Marie-Josée Nantel, conseillère au Service des communications

Bureau : 514 666-7763, poste 296

Cellulaire : 514 603-2290